



Être éducatrice, c'est apprendre à connaître les enfants de son groupe pour mieux les aider à se développer.

Et pour cela, il faut observer, communiquer, réagir et, enfin, rédiger. Rédiger un journal quotidien, des notes et des observations, et, une fois aux six mois, rédiger le portrait périodique de l'enfant.

On explique!

Les éducatrices connaissent leurs enfants! Elles passent près de 7 à 8 heures avec eux tous les jours. Elles connaissent leurs personnalités, leurs fonctionnements, leurs intérêts, leurs rythmes de développements, leurs forces, leurs difficultés... bref, elles en savent beaucoup sur chaque enfant. Oui mais voilà... pour de belles transitions des enfants d'une étape à l'autre et pour une belle collaboration avec les parents et avec leur équipe, les éducatrices doivent aussi COMMUNIQUER et RÉDIGER!

Rédiger quoi?

De manière quotidienne, elles vont rédiger les comptes rendus de la journée dans lesquels on retrouvera les informations sur la manière dont l'enfant a participé aux activités, comment il a mangé et dormi, quelle était son humeur etc.

De manière hebdomadaire, les éducatrices vont consigner des notes d'observation sur le développement de chaque enfant. Ces informations leur seront utiles au moment de la rédaction des portraits.

Et enfin, de manière semestrielle, chaque mois de novembre et mois de mai, les éducatrices rédigent les portraits périodiques des enfants.

Le portrait périodique de l'enfant a plusieurs objectifs tels que

- Suivre pas à pas le développement de l'enfant dans le but de lui offrir des activités pour lesquelles il a de l'intérêt
- Aider l'enfant dans ses difficultés et faire appel aux ressources adéquates au besoin
- Favoriser les transitions et préparer l'entrée à l'école

- Communiquer avec les familles

ATTENTION, le portrait périodique n'est pas un rapport diagnostique et les observations qui s'y trouvent doivent s'appuyer sur des faits réels et objectifs.

Au fil des semaines, l'éducatrice d'un enfant notera ses observations sur les plans physiques et moteurs, cognitifs, langagier et social-affectif.

En fin de période, elle procédera à l'analyse de ces observations et pourra alors rédiger le portrait. Comme le précise de guide de réalisation de dossier éducatif de l'enfant, il s'agit d'une synthèse qui se veut qualitative.

“ La qualité des commentaires formulés doit primer sur la quantité des mots utilisés”.

On devra y retrouver les informations suivantes:

- les progrès de l'enfant
- ses intérêts
- ses efforts
- ses réussites
- ses forces et ses habiletés
- ses défis
- ses nouveaux apprentissages
- Les pratiques qui ont été mises en place pour l'accompagner et répondre à ses besoins
- Des anecdotes qui image les observations

Après la transmission du portrait périodique aux parents, certains d'entre eux demanderont à vous rencontrer afin de parler de vos observations.

Dans l'objectif de travailler en boucle pédagogique ( je vous réfère à l'épisode du même titre) la collaboration parents-éducatrice est primordiale dans l'accompagnement de l'enfant dans son développement.

Dans cette optique, l'éducatrice doit savoir reconnaître la place éducative du parent dans ses capacités et ses limites. Sans jugement. Lui permettant de s'exprimer et l'aidant souvent à comprendre les stratégies qu'elle met en place.

Pour conclure, le portrait périodique de l'enfant devrait être considéré comme un outil plutôt qu'une conformité administrative.

Il sert à l'éducatrice de journal de bord ou de gouvernail et lui permet de suivre le développement de chaque enfant. Il est aussi un outil de communication avec les parents.

Un outil qui doit être utilisé chaque jour, chaque semaine et chaque mois. Pour ne jamais oublier les techniques d'observations, les observations elles-mêmes et les principes de rédaction.

Bonnes observations à vous et au plaisir d'en parler avec vous.